

Prendre un peu aux plus aisés, cela ferait combien pour les plus modestes¹ ?

La question relève du « bon sens », une denrée dont les enseignants de sciences économiques et sociales se méfient toujours et à bon escient, car l'évidence n'est pas un critère particulièrement pertinent de vérité scientifique. Ce serait même son ennemi principal, comme l'évoquait Gaston Bachelard à propos de l'esprit scientifique. Or, sur son excellent blog, Jean Gadrey reprend cette question « de bon sens » dans un post du 11 janvier 2010 et lui apporte une réponse scientifique, par des calculs simples à la portée de nos élèves.

L'occasion, pour l'enseignant de sciences économiques et sociales, de faire manipuler des outils statistiques qui sont au programme de terminale ES et de les appliquer à un cas concret instructif. Ce TD croise deux chapitres, celui sur la dynamique des stratifications sociales et celui sur la protection sociale (voir le volet « Redistribution » du chapitre sur les politiques économiques).

Guy Démarest,
professeur de sciences
économiques et
sociales au lycée
Monod de Saint-Jean-
de-Braye (45).

Les inégalités de revenu en France de nos jours

DOCUMENT 1 : Les inégalités de revenu en France en 2007 (en euros)

Déciles moyens	Niveau de vie moyen ^a par an	Niveau de vie moyen ^a par mois
DM 1 : LES 10 % LES PLUS PAUVRES	7 698	<u>641</u>
DM 2 : DEUXIÈME TRANCHE DES REVENUS	11 256	938
DM 3	13 391	1 116
DM 4	15 297	1 275
DM 5	17 132	1 428
DM 6	19 220	1 602
DM 7	21 565	1 797
DM 8	24 698	2 058
DM 9	29 768	2 481
DM 10 : LES 10 % LES PLUS AISÉS	<u>50 778</u>	<u>4 231</u>
RAPPORT INTERDÉCILE MOYEN DM10/DM1

a. Par unité de consommation (uc) ou équivalent adulte isolé.

Source : Insee.

QUESTION 1

Rappelez la différence entre déciles pointés et déciles moyens. Présentez chaque chiffre souligné d'une phrase.

NB : Jusqu'à la question 10, raisonnez sur les valeurs mensuelles.

1. Cet exercice est construit à partir de l'article de Jean Gadrey, « Si on prenait un peu aux riches, ça ferait combien pour les pauvres ? », que vous pouvez lire sur son blog, qui est assez riche et régulièrement actualisé : <http://www.alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/>. L'auteur reprend cet exemple dans son livre *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Les petits matins-Alternatives économiques, 2010, dans le chapitre III de la troisième partie, « Pauvreté, bien-vivre et croissance », p. 135-143.

QUESTION 2

Calculez le rapport DM10/DM1 et présentez le résultat en une phrase.

Un exemple de politique de redistribution des revenus

Décidons arbitrairement de prélever 10 % des revenus des 10 % les plus riches. Il ne s'agit que d'une moyenne : rien n'empêche de prélever davantage sur les 5 % ou les 1 % des revenus les plus élevés et moins sur les revenus inférieurs.

QUESTION 3

Calculez le montant que représente ce prélèvement moyen sur un mois.

Premier scénario

Supposons que l'on transfère ce prélèvement aux 10 % du bas de l'échelle, le premier décile.

QUESTION 4

Calculez le niveau de vie augmenté, puis le taux de variation que cela représente par rapport à sa valeur précédente.

QUESTION 5

Sachant que le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian était à 908 euros en 2007, quel effet a ce transfert ?

Second scénario

Pour garder une relative progressivité, on décide de redistribuer ces revenus aux 2/3 pour le premier décile et 1/3 sur le deuxième décile.

QUESTION 6

Calculez les revenus augmentés des deux premiers déciles, ainsi que les taux de variation suivis par ces revenus.

QUESTION 7

Calculez les nouvelles valeurs du rapport interdécile pour le scénario 1 et le scénario 2. Cette redistribution vous semble-t-elle un moyen efficace de réduire les inégalités de niveaux de vie ?

QUESTION 8

Sachant qu'un ménage compte en moyenne 1,6 unité de consommation, calculez le niveau de vie moyen d'un ménage appartenant aux 10 % les plus aisés et d'un ménage appartenant aux 10 % les plus faibles, avant et après cette redistribution (scénarios 1 et 2).

niveau de vie moyen d'un ménage...	avant redistribution	après redistribution scénario 1	après redistribution scénario 2
... APPARTENANT AUX 10 % LES PLUS AISÉS			
... APPARTENANT AUX 10 % LES PLUS PAUVRES			

QUESTION 9

Peut-on considérer que les conditions de vie des ménages les plus modestes vont s'améliorer significativement ? Justifiez votre réponse.

QUESTION 10

Peut-on considérer que les conditions de vie des ménages les plus aisés vont se dégrader significativement ? Justifiez votre réponse.

QUESTION 11

Sachant qu'il y a environ 41 millions d'unités de consommation en France, calculez le montant global du prélèvement opéré sur le décile le plus élevé sur une année (arrondissez).

QUESTION 12

Depuis 2000, la perte annuelle de ressources fiscales liée aux seules réductions de l'impôt sur le revenu² (sans les niches fiscales) se monte à environ 30 milliards d'euros, dont les deux tiers ont bénéficié exclusivement aux 10 % les plus riches, soit 20 milliards d'euros (chiffre arrondi). Quel(s) commentaire(s) vous inspire ce constat ?

QUESTION 13 (SYNTHÈSE)

Que montre cet exercice sur la redistribution des revenus ? Un tel « transfert solidaire » vous semble-t-il souhaitable ? réalisable ? Expliquez votre réponse.

Réponses

Q1. Pour construire des déciles, on classe la population par ordre croissant d'une variable, par exemple du plus petit revenu au plus grand. Un décile pointé est une valeur du revenu (de la variable) qui sépare deux tranches de 10 % de l'effectif : 10 % de la population gagne moins de x euros en 2007, 20 % moins de y euros, etc. Alors qu'un décile moyen indique la valeur moyenne des revenus dans une tranche de 10 % de la population : les 10 % les plus modestes de la population gagnent en moyenne z euros, les 10 % les plus payés t euros en 2007.

En 2007, en France, les 10 % les plus aisés de la population française gagnaient 50 778 euros par an, soit 4 231 euros par mois par unité de consommation.

Les 10 % les plus pauvres de la population française disposaient de 641 euros par mois par unité de consommation en 2007.

Q2. $DM_{10}/DM_1 = 4\,231/641 = 6,6$

Les 10 % les plus aisés de la population ont un revenu par unité de consommation, soit un niveau de vie, 6,6 fois plus grand que les 10 % les plus modestes, en 2007.

Q3. $4\,231 \times 10\% = 423 \text{ €}$

Q4. Le niveau de vie des 10 % les plus modestes passerait à : $641 + 423 = 1\,064 \text{ €}$, soit un taux de variation de $(1\,064 - 641)/641 = 0,660 = 66\%$, soit une hausse des 2/3.

Q5. Dans le premier scénario, le niveau de vie moyen des 10 % les plus pauvres passerait au-dessus du seuil de pauvreté de 156 euros alors qu'il était inférieur de 267 euros auparavant.

Remarque : On croise ici le genre d'indicateur dont certains économistes ont proposé que l'Union européenne se dote ; à côté des normes budgétaires (déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB et dette inférieure à 60 %), les pays de l'Union pourraient ainsi chercher à atteindre des objectifs sociaux : taux de pauvreté inférieur à 6 ou 7 %... ou premier décile moyen supérieur au seuil de pauvreté monétaire. Ce qui donnerait un contenu plus concret à l'objectif d'Europe sociale.

Q6. Dans le second scénario, on répartit les 423 euros en deux parts.

$2/3 \times 423 = 282 \text{ €}$; $641 + 282 = 923 \text{ €}$; le premier décile moyen augmenterait ainsi de 44 %.

$1/3 \times 423 = 141 \text{ €}$; $938 + 141 = 1\,079 \text{ €}$; le deuxième décile moyen croîtrait ainsi de 15 %.

2. Jean Gadrey, quelques pages plus loin : « La fraude fiscale coûterait, selon Éric Woerth lui-même [le ministre du budget de l'époque] 30 milliards d'euros par an. L'évasion dans les paradis fiscaux représenterait entre 30 et 40 milliards d'euros par an. » En sachant que ce sont les personnes disposant des plus gros revenus qui cherchent le plus fréquemment à échapper à l'impôt, cela fournit un argument supplémentaire à l'exercice.

Q7. Dans le premier scénario, le rapport interdécile moyen passerait à : $4\,231 / 1\,064 = 4,0$ et dans le second scénario à : $4\,231 / 923 = 4,6$.

Soit une baisse de 39,4 % dans le premier cas et de 30,3 % dans le second : il semble donc que cette redistribution soit efficace. Elle réduit assez nettement l'écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres, mais surtout elle améliore fortement les conditions de vie matérielle des plus démunis.

Q8.

niveau de vie moyen d'un ménage...	avant redistribution	après redistribution scénario 1	après redistribution scénario 2
... APPARTENANT AUX 10 % LES PLUS AISÉS	$4\,231 \times 1,6 = 6\,770$	$3\,808 \times 1,6 = 6\,093$	$3\,808 \times 1,6 = 6\,093$
... APPARTENANT AUX 10 % LES PLUS PAUVRES	$641 \times 1,6 = 1\,026$	$1\,064 \times 1,6 = 1\,702$	$923 \times 1,6 = 1\,477$

Q9. Le niveau de vie des ménages les plus modestes s'améliore nettement, comme vu aux questions 4, 5 et 7.

Q10. Le niveau de vie des 10 % les plus favorisés baisse certes, mais reste très confortable. Par exemple, on peut calculer le revenu moyen en faisant la moyenne simple des dix déciles moyens, et l'on trouve 1 757 euros par unité de consommation, soit 2 811 euros par ménage. Or, le dixième décile passe de 2,4 à 2,2 (2,17 précisément) revenus moyens. Ou encore, il dépasse ce revenu moyen de 3 282 euros au lieu de 3 959 euros avant, soit 677 euros de moins. Malgré le sentiment de perte ressenti, leur sort reste confortable.

Q11. 10 % de l'effectif représentent 4,1 millions d'unités de consommation, le montant global se monte donc, pour douze mois, à : $4\,100\,000 \times 423 \times 12 = 20\,811\,600\,000$ €, soit environ 21 milliards d'euros.

Q12. Deux tiers de 30 milliards en représentent 20, soit le même montant que la redistribution calculée dans cet exercice. Autrement dit, les 10 % les plus aisés ont bénéficié d'allègements d'impôts qui ont nettement aggravé les inégalités depuis 2000. Sans que les plus modestes en aient profité, contrairement à la thèse du ruissellement (*trickle down*), selon laquelle l'amélioration des revenus des plus riches profite au sort des plus modestes.

Q13. Cet exercice montre l'efficacité de la redistribution : en prenant un peu aux plus aisés on peut améliorer nettement les conditions de vie des plus modestes sans dégrader significativement celles des plus favorisés, sans les plonger dans l'inconfort.

Un tel « transfert solidaire » permet d'aller vers une société moins inégalitaire.

Mais est-il juste et souhaitable ? Cela renvoie aux convictions morales, philosophiques de chacun, à sa conception politique et au débat démocratique.

Par exemple, quel sort une société humaine doit-elle réserver aux plus démunis ? N'importe quelle inégalité initiale de revenu est-elle acceptable ou est-il raisonnable de fixer un revenu maximal ? Faut-il corriger fortement ou faiblement cette distribution, sur une année et lors de la transmission des richesses, c'est-à-dire lors des héritages ? L'inégalité des situations peut-elle être juste ? À quelles conditions ? Qu'est-ce que la méritocratie ? Les inégalités de situation s'expliquent-elles principalement par l'inégal mérite de chacun ?

Dans l'histoire humaine, des réponses fort différentes ont été données à ces questions, qui contribuent à définir le pacte social, largement implicite, qui unit les membres d'une même nation, d'une même région ou d'une même aire culturelle du monde.